

MERENVIELLE

Infos

N°58

Juillet 2017

Infos générales

- 1 • Le Mot du Maire
- 2 • Etat Civil
• Cérémonie du 8 Mai 2017

En Mairie

- 3 • Le Budget
- 8 • Véronique Volto
- 9 • L'A.P.A
- 10 • Le Centre Social

A Mérenvielle

- 11 • Josiane Francés
- 13 • Dessins d'Enfants
-
- 15 • La Sécurité
• Les Cyclistes

Les Associations

- 16 • Le 38TSM
- 19 • Le Yoga
- 21 • La Bosca
- 22 • L'A.C.C.A
- 23 • Petites annonces

Pages



Allô Mairie : 05.61.86.61.64

Lundi 15h00 – 19h00
Mardi 14h30 – 18h00
Mercredi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 12h00 le 1^{er} et 3^{ème} Samedi
mois



Le mot du Maire



Après 11 mois de travaux, nous sommes installés dans les locaux de la Mairie rénovée.

Cette rénovation a permis de se mettre aux nouvelles normes en matière de sécurité des établissements recevant du public.

Ces bâtiments vous offrent des services adaptés aux besoins actuels.

La première tranche des travaux d'effacement des réseaux au centre du village débutera au deuxième semestre 2017.

Budgétairement, certaines dépenses sont maîtrisées : charges à caractère général et charges de personnel.

Par contre, les charges de gestion courantes sont en augmentation (Ecoles et Crèche) ; se rapporter aux orientations budgétaires page 3.

Concernant la première révision du PLU, la procédure avance normalement. Le diagnostic, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les orientations d'aménagement, ainsi que le projet de règlement sont en bonne voie pour pouvoir être présentés aux PPA (Personnes Publiques Associées) avant la présentation au public.

Parallèlement, le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) poursuit l'étude de la réalisation de la station d'épuration ou du raccordement à la station de Lévignac, si accord des communes concernées (Lasserre, Lévignac, Pradère les Bourguets).

Ce bulletin vous permet aussi d'avoir une vision détaillée du Compte Administratif 2016 et des prévisions budgétaires 2017.

Enfin, je remercie le Conseil Municipal pour son implication au service de la population, ainsi que le personnel municipal pour son engagement au service des administrés.



Etat Civil

Naissances

Méline, Célia SARGHAT née à Toulouse(31) le 25 Avril 2017

Mariage

Benjamin, Olivier, Christian BOUVEUR et Marielle, Florence BOUZIN le 24 Juin 2017

Décès

FILIPPINI Veuve LORETTE Simone, Marie décédée le 27 Avril 2017

Cérémonie du 8 Mai 2017

La commémoration du 08 Mai 2017 a eu lieu le 8 mai, à 17h30, devant la Stèle du monument aux morts en présence, des représentants des associations d'anciens combattants du secteur de Lévignac, Léguevin, Pibrac, des Portes Drapeaux, du Commandant de Gendarmerie de la brigade de Léguevin, de Madame Marie-Laure Bavière Maire de Menville, Madame Sylvie Bossard Conseillère Départementale suppléante, du Conseil Municipal, des représentants des associations, des Jeunes de Mérenvielle, et de Mérenviellois.



Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne est ratifiée et la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.



L'acte est ratifié à Berlin par les différentes délégations allemandes et alliées alors qu'il fut signé la veille, le 7 mai 1945, à Reims, en présence des chefs de l'armée allemande et des chefs des armées alliées.

Après le dépôt de la gerbe effectué par Mr le Maire, son adjointe et les enfants, puis l'hommage rendu aux anciens combattants, la population s'est rendue à la salle municipale pour goûter au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2017.

Pour l'année 2017, les taux d'imposition communaux ont progressé de 4,5 % par rapport aux taux 2015, 2016 soit: 17.15 % pour la Taxe d'Habitation, 20.50 % pour le Foncier Bâti, et 89.59 % pour le Foncier Non Bâti.

Taux de la CCST inchangés : TH 10.21%, TFNB 5.40%, TOM 14.39%, taux identiques à 2016.

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	474 730.86 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	+ <u>27 319.47 €</u>
TOTAL :	= 502 050.33 €

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	490 050.33 €
Virement à la section d'investissement :	+ <u>12 000.00 €</u>
TOTAL :	= 502 050.33 €

➤ En Dépenses :

Les charges à caractère général en baisse à 70 270 €.

Les charges de personnel sont en augmentation de 1 300 € soit 0.85 % par la prise en compte règlementaire du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyances afférentes.

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de 13 805 € soit 5.95 %, ce poste comprend principalement les participations au Groupe Scolaire (SIVOM) : pour 130 000 €, en augmentation de 20 000 € soit 18 %, autres organismes de regroupement pour 6 705 €, les subventions aux associations pour 3 590 €, la subvention à la crèche l'Arche des Bambins pour 95 000 €. Indemnités des élus 10 500 €.

➤ En Recettes

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :

		<u>en 2016</u>
➤ Produit des contributions (impôts)	179 511.00 €	(170 324.00 €)
➤ Dotations diverses	60 637.00 €	(60 457.00 €)
➤ Dotation communautaire	57 160.00 €	(57 245.00 €)
➤ Participation CAF à la crèche	50 000.00 €	(49 000.00 €)
➤ Participation des communes (crèche)	81 000.00 €	(67 500.00 €)
➤ Loyers et redevances	21 400.00 €	(19 500.00 €)
➤ Allocations compensatrices, divers	25 022.86€	(12 648.00 €)
➤ Excédent de fonctionnement reporté	27 319.47 €	(64 294.90€)
➤ Travaux en régie	0.00 €	

LES INVESTISSEMENTS

LES DEPENSES

190 332.63 €

Remboursement de la dette en capital :	135 700.00 €
Subventions d'investissement (amortissement)	3 166.86 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	12 000.00 €
Achat matériel et mobilier	7 000.00 €
Travaux bâtiments communaux	5 532.63 €
Achat de terrains et bâti	0,00 €
Travaux de réfection et agrandissement mairie	19 000,00 €
Travaux de voirie	7 890,00 €
Dépenses imprévues	43.14 €

LES RECETTES

190 332.63 €

Ressources propres	16 300.00 €
Autofinancement	26 532.63 €
Excédent d'investissement	0.00 €
Subventions d'investissement	116 500.00 €
Emprunts	12 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	12 000.00€
Amortissements	7 000.00 €

MAIRIE DE MERENVIELLE		CA 2016	BP 2017	
Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	514 572,33	438 468,03	502 050,33
011	Charges à caractère général	88 750,00	66 046,90	70 270,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	152 700,00	148 035,31	154 000,00
65	Autres charges de gestion courante	231 990,00	222 261,63	245 795,00
66	Charges financières	6 600,00	2 124,19	8 100,00
67	Charges exceptionnelles	250,00		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 000,00		7 000,00
022	Dépenses imprévues	7 282,33		4 885,33
023	Virement à la section d' investissement	20 000,00		12 000,00
002	Déficits antérieurs reportés			
Total	DEPENSES	514 572,33	438 468,03	502 050,33
	RECETTES DE L' EXERCICE	450 824,90	454 557,86	474 730,86
70	Produits des services, du domaine	700,00	228,75	700,00
72	Travaux en régie	10 000,00		
73	Impôts et taxes	228 356,47	228 356,47	236 901,00
74	Dotations, subventions, participations	189 785,00	199 920,36	211 063,00
75	Autres produits de gestion courante	19 500,00	19 787,03	21 400,00
76	Produits financiers		1,61	
77	Produits exceptionnels	2 483,43	4 483,43	4 666,86
79	Transferts decharges			
013	Atténuation de charges		1 780,21	
002	Excédents antérieurs reportés	64 294,90	64 294,90	27 319,47
Total	RECETTES	515 119,80	518 852,76	502 050,33

Résultat du C.A. Fonc. 80 384,73 €

Résultat de l'Exercice: 16 089,83 €

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
N°	DEPENSES	686 720,02	599 453,85	190 332,63
001	Déficit d'investissement reporté			
	Dépenses d' équipement	666 500,00	590 724,26	51 422,63
20	Immobilisations incorporelles	31 000,00	15 423,71	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	36 000,00	24 891,36	14 890,00
23	Immobilisations en cours	599 500,00	550 409,19	24 532,63
	Opérations d' équipement (total)	20 220,02	8 729,59	138 910,00
	Dépenses des opérations financières	14 233,43	8 729,59	138 866,86
16	Remboursement d'emprunts et dettes	12 650,00	7 146,16	135 700,00
13	Sur subventions d' investissement	1 583,43	1 583,43	3 166,86
458	Opérations pour comptes de tiers			
020	Dépenses imprévues	5 986,59		43,14
	RECETTES	686 720,02	572 921,22	190 332,63
001	Excédent d'investissement reporté	65 070,02	65 070,02	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	20 000,00	20 000,00	26 532,63
	Recettes d' équipement	562 500,00	480 722,00	128 500,00
13	Subventions d' investissement	150 000,00	49 170,00	116 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	412 500,00	431 552,00	12 000,00
	Opérations d' équipement (total)	19 150,00	7 129,20	23 300,00
	Recettes des opérations financières	19 150,00	7 129,20	20 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 500,00	6 429,20	13 000,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	650,00	700,00	700,00
28	Ammortissements et immobilisations	7 000,00		7 000,00
21311	Immobilisations corporelles			2 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00		12 000,00
024	Produits des cessions			

Résultat du C.A. Inves -26 532,63 €

Résultat de l'Exercice: -91 602,65 €

Compte Administratif: 53 852,10 €

Résultat cumulé de l'Exercice: -75 512,82 €

1068 Affectation de Résultat: 26 532,63

002 Excédent Reporté: 27 319,47

Total des prévisions 2017: Fonctionnement plus Investissement:

692 382,96 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

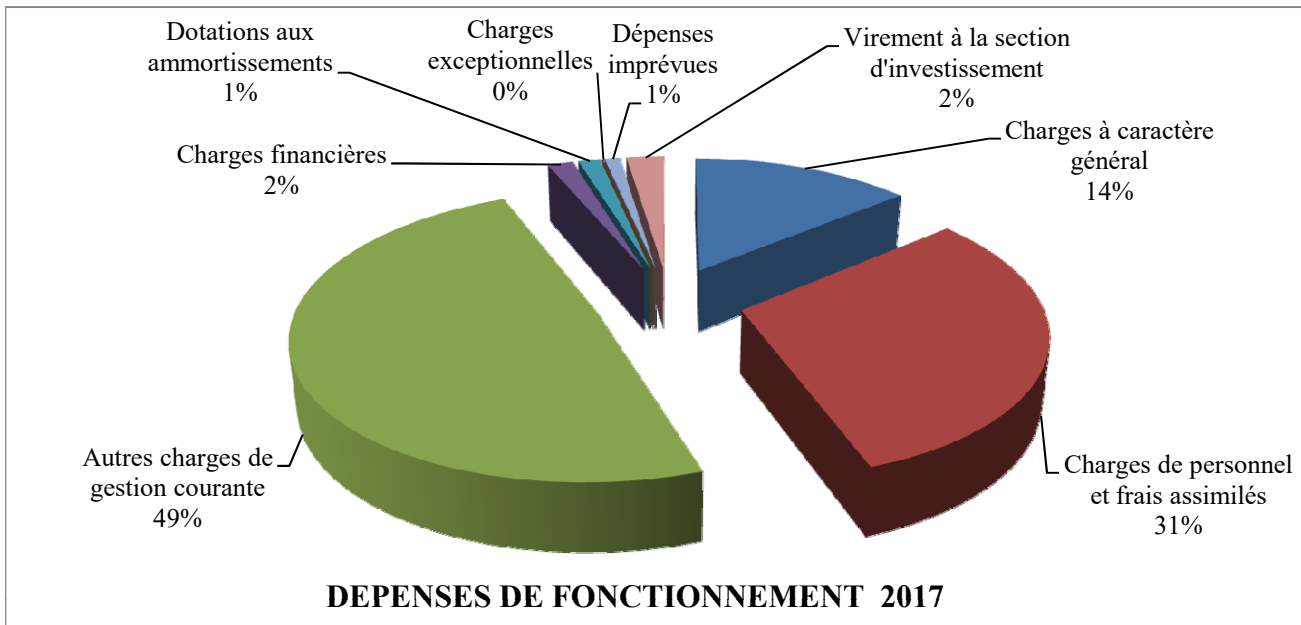
BUDGET PREVISIONNEL 2016

		BP 2016	CA 2016	BP 2017
Chapitres	LIBELLES	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 461,84	4 208,35	4 544,31
60623	Alimentation	4 000,00	3 601,35	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	300,00		
6232	Fêtes et cérémonies			
63512	Taxes foncières	110,00	101,00	
6561	Secours d'urgence	1 500,00		500,00
6568	Autres Secours	1 000,00	506,00	1 000,00
657	Autres charges exceptionnelles	200,00		
673	Titres annulés			
022	Dépenses imprévues	351,84		44,31
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 461,84	6 482,66	4 544,31
		1 800,00	820,82	2 270,00
7022	Vente de récoltes et produits	100,00		
70311	Part sur concessions dans les cimetières	100,00		100,00
7038	Autres redevances et recettes		170,82	170,00
7088	Autres produits	100,00	50,00	100,00
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	1 500,00	600,00	1 500,00
778	Autres produits exceptionnels			400,00
002	Excédents antérieurs reportés	5 661,84	5 661,84	2 274,31

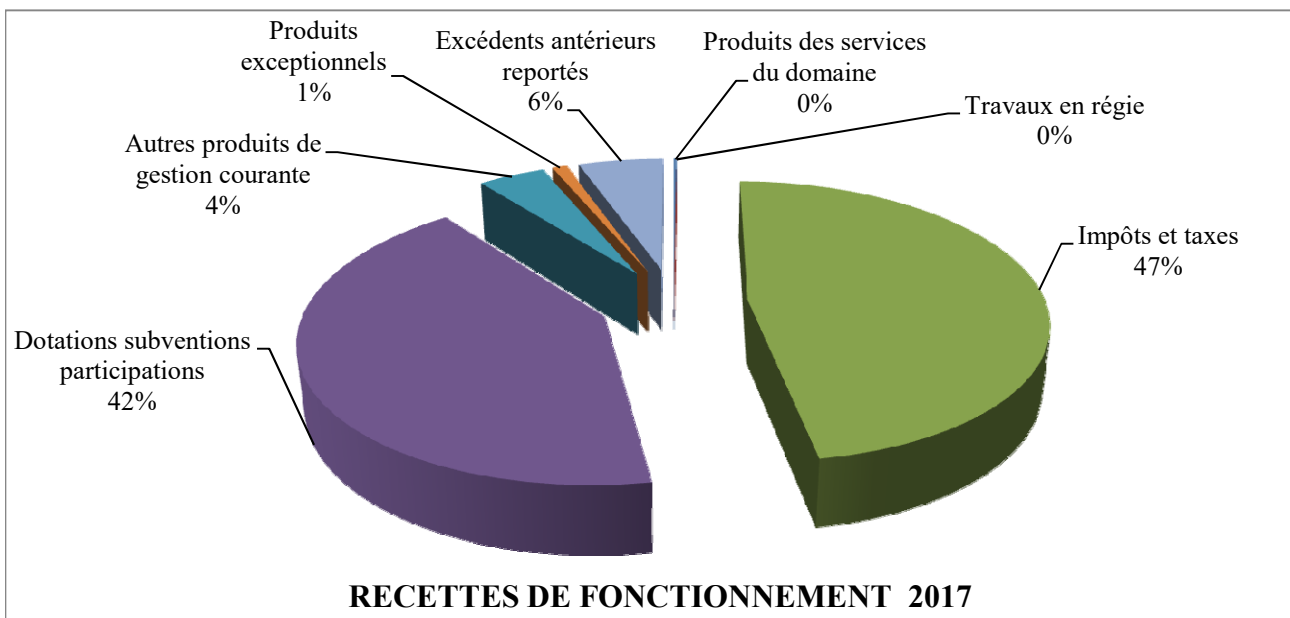
Rés. Co. Ad 2 274,31 €

Rés. Exer -3 387,53 €

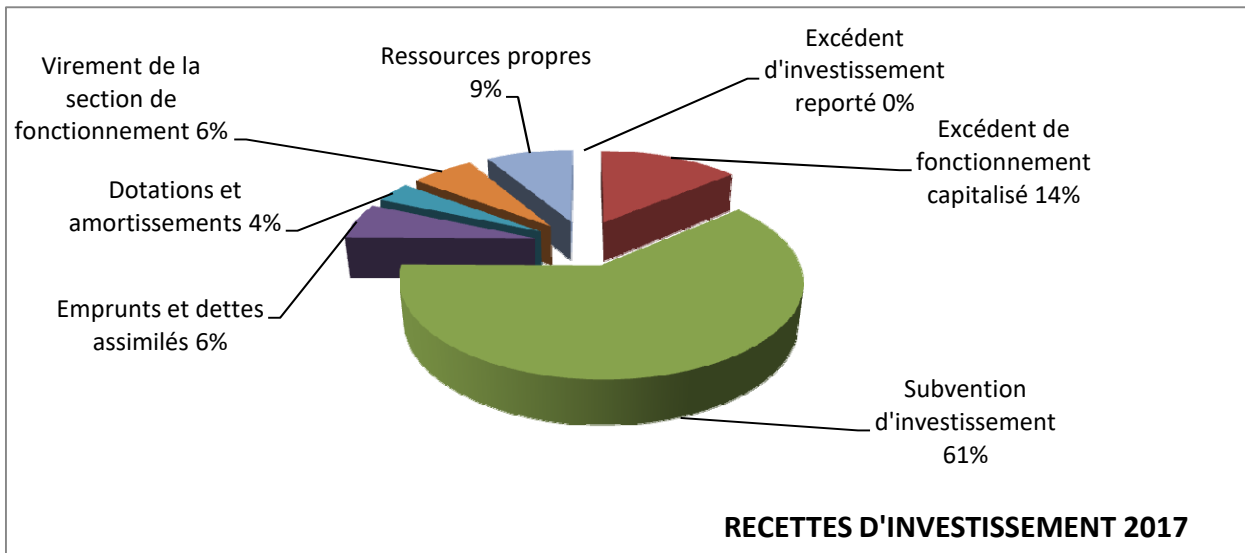
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017	TOTAUX	%
Charges à caractère général	70 270,00	14%
Charges de personnel et frais assimilés	154 000	31%
Autres charges de gestion courante	245 795	49%
Charges financières	8 100	2%
Dotations aux ammortissements	7 000,00	1%
Charges exceptionnelles	0	0%
Dépenses imprévues	4 885,33	1%
Virement à la section d'investissement	12 000	2%
TOTAL	502 050,33	



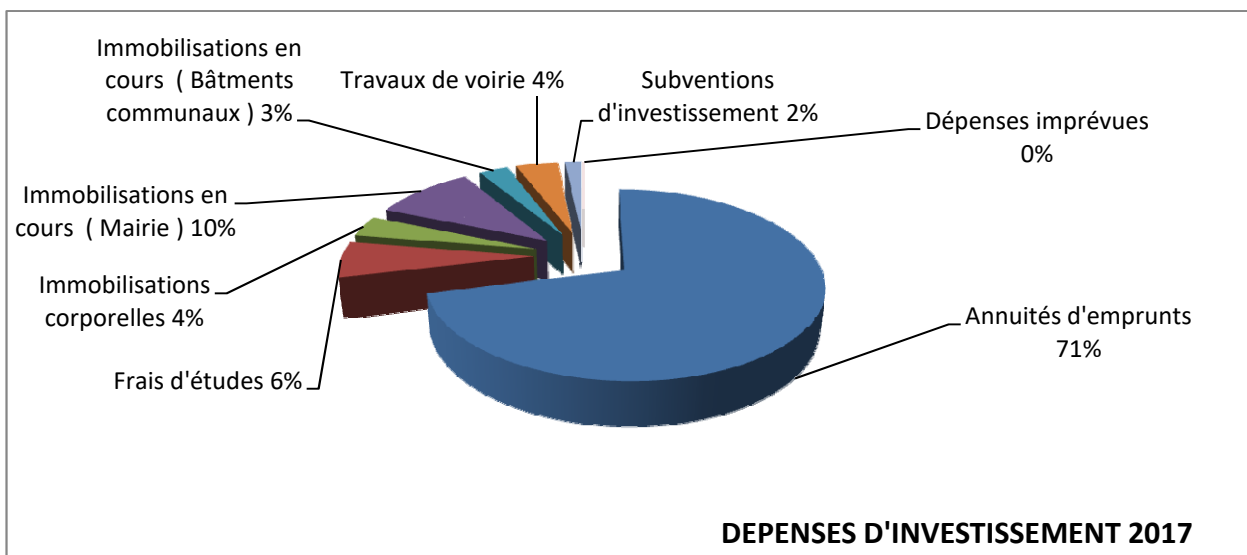
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017	TOTAUX	%
Produits des services du domaine	700	0%
Travaux en régie	0	0%
Impôts et taxes	236 901	47%
Dotations subventions participations	211 063	42%
Autres produits de gestion courante	21 400	4%
Produits exceptionnels	4 666,86	1%
Excédents antérieurs reportés	27 319,47	5%
TOTAL	502 050,33	



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017	TOTAUX	%
Excédent d'investissement reporté	0,00	0%
Excédent de fonctionnement capitalisé	26 532,63	14%
Subvention d'investissement	116 500,00	61%
Emprunts et dettes assimilés	12 000,00	6%
Dotations et amortissements	7 000,00	4%
Virement de la section de fonctionnement	12 000,00	6%
Ressources propres	16 300,00	9%
TOTAL	190 332,63	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017	TOTAUX	%
Annuités d'emprunts	135 700,00	71%
Frais d'études	12 000,00	6%
Immobilisations corporelles	7 000,00	4%
Immobilisations en cours (Mairie)	19 000,00	10%
Immobilisations en cours (Bâtiments communaux)	5 532,63	3%
Travaux de voirie	7 890,00	4%
Subventions d'investissement	3 166,86	2%
Dépenses imprévues	43,14	0%
TOTAL	190 332,63	



**Véronique Volto, Conseillère départementale du canton de Léguevin avec Alain Julian
Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

En cette période électorale soutenue, les candidats à la Présidentielle ont relayé les préoccupations des habitants de notre pays et apporté des réponses, chacun en fonction de sa sensibilité politique. La participation à ces élections, suivies des législatives, a été particulièrement élevée, ce qui est la manifestation incontestable de la volonté des citoyens de reprendre leur destin en main et d'affirmer de nouveau leur volonté d'influer sur le devenir de notre pays.

En effet, la politique, au sens premier du terme, en dehors de toute considération partisane, consiste à prendre les décisions nécessaires à la bonne gestion de la cité. Et chacun, par son vote, par son implication dans des actions d'intérêt général peut contribuer à améliorer nos conditions de vie à tous. Je pense en particulier aux bénévoles des associations qui donnent leur temps et leur énergie pour faire vivre nos villages et sont ainsi les acteurs du bien vivre ensemble.

C'est pour cela que Georges Méric, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, qui est très attaché à la démocratie participative, a voulu donner la parole aux habitants de notre département. Il a décidé d'ouvrir le dialogue directement avec les associations et les citoyens haut-garonnais en lançant notamment une consultation sur le réseau de bus Arc-en-ciel ou encore la construction du schéma de la lecture publique.

Lors de la dernière session budgétaire, il a aussi souhaité lancer un nouveau projet intitulé : « Les chemins de la République ». Car, comme vous le savez, l'action du département est placée sous le signe de la solidarité, c'est sa principale mission : solidarité envers les personnes les plus fragiles et solidarité envers les territoires et notamment les territoires ruraux qui, sans cela, risqueraient de rester en marge du développement que connaît la Métropole toulousaine.

La solidarité, valeur de la République, est l'un des facteurs de la cohésion sociale, territoriale et républicaine. Or, nous voyons bien que la République est attaquée dans ses fondements et ses valeurs. L'action publique est souvent dénigrée et la démocratie représentative discréditée, surtout au niveau national.

L'engagement politique est mal compris, souvent déconsidéré par les médias, alors que celles et ceux qui s'engagent au service de la population, dans leur commune, souvent bénévolement, savent combien leur engagement est parfois difficile à assumer sur la durée. Les Conseillers départementaux et les Maires restent toutefois, en général, appréciés par la population pour leur proximité et les réponses qu'ils peuvent apporter à la plupart de vos difficultés quotidiennes.

« Les chemins de la République » sont ainsi des actions qui sont mises en œuvre dans notre département, comme le parcours laïque et citoyen qui s'adresse aux collégiens afin d'éveiller leur conscience, les rencontres de la laïcité, les lumières d'Averroès et bien d'autres initiatives qui sont aussi menées par le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

Je souhaitais partager avec vous ces initiatives qui sont susceptibles de vous intéresser. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ces sujets, je vous invite à vous rendre sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Garonne qui explique ces actions et mentionne les ateliers auxquels vous avez la possibilité de vous inscrire. Vous trouverez également le calendrier des manifestations et des expositions.

Bien cordialement

APA : ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE

DEFINITION / BESOIN COUVERT / POUR QUOI ? COMMENT ?

L'APA est une allocation destinée à participer aux dépenses consécutives à la perte d'autonomie des personnes âgées.

L'APA peut être attribuée :

- à domicile, pour contribuer au financement d'aides à domicile,
- en établissement, pour vous aider à acquitter le « tarif dépendance »,
- en accueil familial pour vous aider à rémunérer la personne agréée pour l'accueil à son domicile de personnes âgées.

POUR QUI ? (Critères d'admission ou d'accès)

- Avoir 60 ans et plus,
- résider régulièrement en France,
- rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie, dans les tâches quotidiennes.

COMMENT L'OBTENIR (DOSSIER DE DEMANDE, RETRAIT/DÉPÔT)

Vous pouvez retirer un dossier

- dans les services du Conseil départemental : Maisons des Solidarités ou service Instruction APA de la Direction pour l'Autonomie des Personnes Agées - Personnes Handicapées,
- dans les Mairies ou les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS),
- dans les établissements d'hébergement de personnes âgées (maisons de retraite),
- dans les points d'accueil retraite du département.

::

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site internet du Conseil départemental: www.haute-garonne.fr

Après avoir complété le dossier, adressez-le à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne
Allocation Personnalisée d'Autonomie
1, boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE Cedex 9

QUI INSTRUIT LA DEMANDE ? / QUI EVALUE LE BESOIN ? / QUI DECIDE ?

À réception de votre dossier complet, le Conseil départemental dispose de 2 mois pour instruire votre demande.

Une fois le dossier instruit, un médecin ou une infirmière de la Maison des Solidarités de votre territoire prend alors rendez-vous pour évaluer votre degré d'autonomie et votre besoin d'aide.

- L'équipe médico-sociale vous recommande ensuite un « plan d'aide » prévoyant les services et les aides à mettre en oeuvre pour faciliter votre vie au quotidien.
- Vous disposez alors d'un délai de 10 jours pour accepter ou non ces propositions. Son montant est calculé en fonction de vos revenus.

Si vous remplissez les conditions requises, la décision est prise par le Président du Conseil départemental.

• L'APA vous est alors versée chaque mois :

- Sous forme de CESU « Chèque Solidarité 31 » si vous faites appel à un emploi direct ou à un service mandataire, ou de e-CESU,
- ou directement au service si vous faites appel à un service prestataire.

• Son versement peut être suspendu si le plan d'aide n'est pas respecté.

EN SAVOIR PLUS (Recommandations complémentaires ou détails sur un dispositif)

L'APA peut faire l'objet d'un contrôle pour vérifier l'effectivité des dépenses engagées.

L'APA ne donne pas lieu à récupération sur succession, ni sur donation, ni sur legs.

PLUS D'INFORMATIONS, S'ADRESSER À :

Conseil Départemental de la Haute-Garonne
Direction Générale Adjointe des Solidarités
Direction pour l'Autonomie Personnes Agées Personnes Handicapées
1, boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE cedex 9
Service Instruction APA : 05 34 33 39 58
daut-paph-apa@cd31.fr



Centre social de la vallée de la Save



« Pour tous les habitants, quel que soit leur âge »

Le centre social de la vallée de la Save est ouvert aux habitants des communes de Lévig nac, Lasserre, Mérenvielle, Pradère les Bourguets et Ste Livrade.

Parmi les activités collectives proposées, il y a LES SORTIES CULTURELLES. Une fois par mois, en général le vendredi, un groupe de 30 personnes part à la découverte du patrimoine locale régional. Dernièrement, l'hôtel d'Assezat et l'école des Beaux Arts de Toulouse étaient au programme. Le groupe, composé d'habitants des 5 communes du territoire, a une fois de plus plébiscité la qualité de la visite guidée et le bien-être apporté par ces journées. Loin des préoccupations du quotidien, chacun a pris plaisir à se détendre, se cultiver et se régaler. Le centre social veille particulièrement au prix de ces sorties : elle n'excèdent par 25€ la journée par personne (bus, restaurant, visites guidées). Le programme de l'année est également fait avec le groupe afin de chacun puisse proposer une idée.

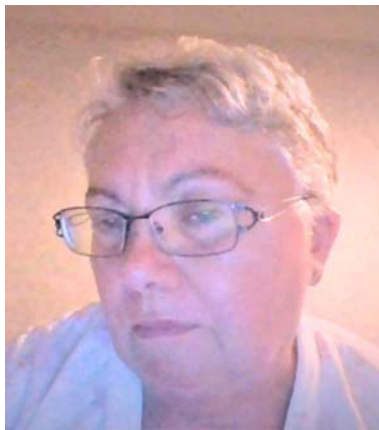
Renseignements : centre social de la vallée de la Save 5 rue de la mairie 31530 LEVIGNAC

Tel : 05.62.13.80.20 et : 06.71.22.79.58 mail : centre-social.valleesave@save-touch.org

Site Internet : <http://www.save-touch.org/>



JOSIANE FRANCES, une femme écrivain à Mérenvielle



La retraite est le moment privilégié pour se consacrer à l'écriture.

Josiane Frances, épouse Saint Supéry, citoyenne de Mérenvielle, a saisi cette opportunité pour nous communiquer l'aboutissement de ses réflexions personnelles sur un sujet de société récurrent et grave : la condition féminine dans l'histoire.

Cet essai de 44 pages intitulé **« Mères, filles, femmes à travers les siècles »** vient d'être publié en auto édition par Bookelis d'Aix en Provence en avril 2017 (dépôt légal à la bibliothèque nationale de France en mai 2017).

Josiane, qui êtes-vous ?

« Née à Toulouse en janvier 1953, je suis l'aînée d'une famille de six enfants dont le père, ouvrier, a travaillé presque toute sa vie dans l'aéronautique. J'ai passé mon enfance dans le quartier des Amidonniers, proche du centre ville. C'était un quartier tranquille. J'ai beaucoup apprécié les services culturels de la ville de Toulouse pendant mes études et j'en ai tiré profit dès le lycée (lycée Ozanne).

Du collège à l'université, j'ai toujours été attirée par les belles lettres et j'ai consacré mes études supérieures à la langue et à la civilisation espagnoles (université Jean Jaurès). Au cours de ma formation générale j'ai acquis des notions d'économie et de droit.

Comme beaucoup d'enfants du baby boom j'ai fait carrière dans l'administration à l'issue de mes études supérieures.

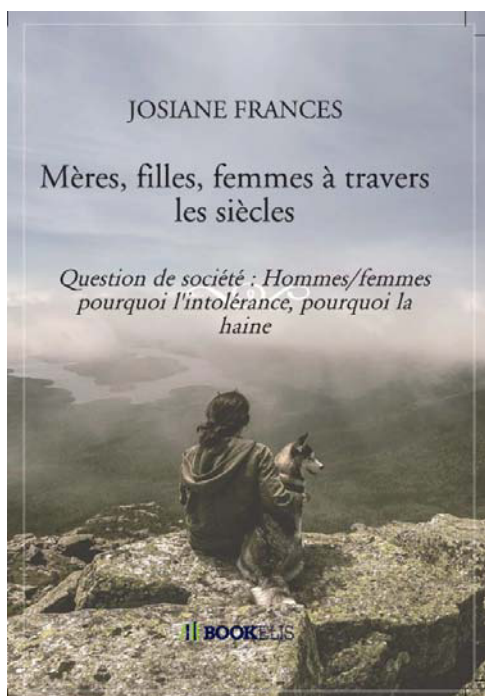
Je suis Mérenvielloise d'adoption depuis ma rencontre avec Gérard Saint Supéry en 1976. Aimant la nature, je suis comblée dans cet environnement rural paisible et me suis intégrée rapidement dans la commune grâce à Gérard et sa famille puis en participant aux activités de l'Association Culture et Loisirs, et du Centre Social.

Aujourd'hui, jeune retraitée, je retrouve avec plaisir la littérature et l'écriture.

Pourquoi ce livre ?

L'actualité nous rapporte au quotidien les mauvais traitements subis par les femmes dans tous les pays du monde. Partout, les traditionalistes de toutes religions souhaitent asservir la femme, la maintenir au foyer et sous la tutelle de l'homme (père, frère ou mari).

Mais depuis le XX^{ème} siècle la situation des femmes a évolué en Occident. Elle a suivi le développement de la société.



Quelles sont vos sources personnelles ?

Les acquis culturels résultant de mes études et de mes lectures font partie de la matière première qui s'est décantée en moi pendant ma vie professionnelle et qui revient à la surface de ma mémoire maintenant que je dispose de plus de temps libre. Cependant, je n'ai pas cessé de lire la littérature espagnole et latino américaine pendant ma période d'activité, pour le plaisir de pratiquer cette langue qui m'est devenue familière.

Les souvenirs comparatifs de mes voyages en Tunisie, au Maroc, en Turquie, en Grèce, au Portugal, en Italie, en Espagne, en Croatie puis en Thaïlande.

Mes recherches dans les médias et sur Internet (YouTube, Wikipédia, google...) m'ont fait connaître les documents du Centre National d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles.

Comment se procurer votre livre ?

L'ouvrage est accessible à la vente sur le site www.bookelis.com au format numérique (6.49 €) et au format papier (8.50 €).

Les mérenviellois peuvent me le demander à l'adresse mail josianefrancs@yahoo.com ou l'acheter chez Amazon, à la Fnac, Ombres Blanches, chez Privat, Gibert ou la librairie de la Renaissance...

Il est en cours de référencement sur les catalogues de tous les libraires de France.

Je donne une présentation de mon livre sur mon blog <https://retraiteesympa.blogspot.fr> et sur la page Facebook : Josiane Francés@mespremierslivres. »

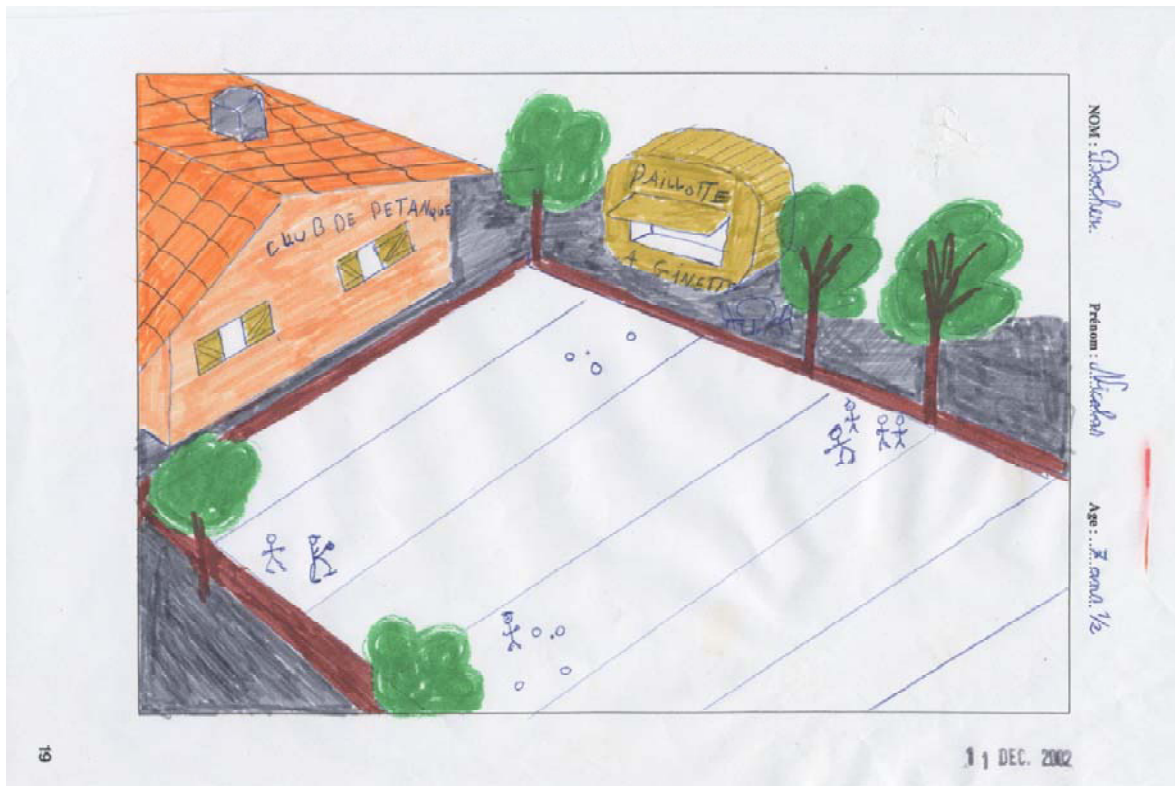
A paraître du même auteur :

Un recueil de notes et poésies intitulé « **Mes pensées terriennes** » (en cours d'édition).

HISTOIRE DE MERENVIELLE : DESSINS D'ENFANTS.

Le déménagement de la Mairie nous a permis de retrouver quelques trésors!!!!
En particulier, les dessins de nos petits Mérenviellois pour les années 2002 et 2003.
Ces enfants ont bien grandi aujourd'hui et ils avaient bien dessiné et bien représenté leur village:

Les petits dessinateurs: Marie, Perrine, Melissa, Sandie, Nicolas, Pierre, Emma sont devenus de jeunes adultes qui apprécient ainsi que leurs parents le cadre de vie de notre Village.



Le boulodrome avec la paillote de Ginette



Le château de Fargia



La Bisonnerie de Borde-Basse



Le marronnier de la place



Deux chevaux dans un pré



Une maison bleue

Sensibilisation sur la sécurité

Sur invitation de Monsieur le Maire et en partenariat avec la Brigade de Gendarmerie de Léguevin, une séance d'information et de sensibilisation aux risques de délits et incivilités s'est déroulée vendredi 28 Avril à la salle polyvalente. Plus de trente familles ont assisté à cette session dirigée par le Major Thierry SOULAT Commandant de Gendarmerie Brigade de Léguevin



Bien que Mérenvielle ne soit pas un pôle de grande délinquance, quelques cambriolages et méfaits se produisent chaque année sur notre commune et certains pourraient être évités par prise de précautions élémentaires.

S'appuyant sur des exemples et faits concrets relevés sur le terrain, le Major Thierry SOULAT a mis en évidence toutes les failles propices à des actes de malveillance (cambriolages, arnaques diverses, etc.) et a bien sûr développé les actions correctives pour endiguer ces effets néfastes. Ne pas hésiter à rapidement communiquer à la gendarmerie toute suspicion vérifiée sur le secteur.

Sans avoir la psychose du cambrioleur mais chacun respectant quelques dispositions préventives et dissuasives, réduiront sans nul doute les méfaits sur la commune et rendront un peu de sérénité à notre paisible village rural.

Raymond ALEGRE a clôturé la séance en remerciant la Gendarmerie pour son intervention et les participants pour l'intérêt porté à ce sujet.

La Dépêche Du Midi du Vendredi 25Avril 2017

Les cyclistes font étape à Mérenvielle

Dimanche 9 Avril le TOAC section cyclotourisme FSGT organisait son annuelle randonnée des Rameaux "Souvenir André Lafarge" et a retenu Mérenvielle comme escale technique.

En effet, sur la place du village était dressé le point de ravitaillement des différents circuits avec de nombreuses tables assorties de remontants et breuvages nécessaires pour régénérer les organismes avant de continuer le parcours.

Les départs et arrivées sont situés au TOAC chemin de Garric à Toulouse.

Notre Commune est très honorée et heureuse d'avoir été mise à contribution pour la réussite de cette belle manifestation qui s'est déroulée dans le meilleur état d'esprit par un magnifique temps printanier.

Félicitations aux concurrents et organisateurs, notre Commune restant candidate pour la prochaine édition.

Yvan Versey





38 T.S.M. et les bisons



Le 38 Tir Sportif Mérenvillois :

La chaleur est au rendez-vous ce qui signifie que le 38 t.s.m. « Raymond Alègre » va réduire ses activités. Un certain nombre de personnes sont en « préparation d'examens » : les différents Championnats de France aussi bien en adultes qu'en école de tir.

La saison sportive a été extrêmement riche en concours, challenges et rencontres amicales ce qui implique un travail colossal au niveau encadrement, intendance, préparation et suivi.

Les adultes ont participé aux différents championnats départementaux et régionaux aussi bien en « armes anciennes », que « réglementaires » ou « modernes ». D'excellents résultats au niveau du Club impliquent des inscriptions sur les différents Championnat de France.

Les concours et les résultats des adultes :

Un grand nombre de compétitions se sont déroulées cette année coté adultes, que ce soit au 10m, 25 et 50m en discipline pistolet ou carabine, tout calibre. Beaucoup de personnes ont participé au départemental puis au régional. Quelques tireurs sortent du lot pour participer au Championnat de France, T.A.R.:

- Philippe Dumain, Philippe Estruch et François Dreuil.

Championnat de France poudre noire :

- Christophe Mejean termine 5^{ème}.

L'École de Tir ado et adulte ... la nouveauté.

L'école de tir est animée par les personnes diplômées de la Fédération Française de Tir et remises à niveau tous les 2 à 3 ans.

Cette année, **Frederic Kayser** a rejoint l'école de tir en tant qu'encadrement après un an de formation F.F.T. Il va apporter de nouvelles compétences ce qui va doper notre école de tir.

Nous démarrerons donc la nouvelle année sportive en septembre par deux animateurs de 17h à 19h le mercredi et ouvrir tous les samedi matin de 10h à 12h00 avec 1 animateur par alternance. Les adultes auront la possibilité de bénéficier gratuitement des cours le samedi matin.

L'école de tir :

Cette école fonctionne depuis 17 ans et attire toujours les jeunes, garçons et filles, des poussins (8 ans) aux minimes (14 ans).

Dès septembre, grâce à l'arrivée de **Fred**, nous allons pouvoir encadrer en alternance les jeunes sortant de l'école de tir, c'est à dire les cadettes et cadets et juniors.

L'école de tir s'est dotée cette année d'une cible électronique qui calcule les points au 10^{ème}. Cet outil supplémentaire est très utile et facilite l'analyse des résultats.

En résumé, l'école de tir propose au 10m :

- Carabine précision Carabine en 3x10 (couché-genou-debout)
- Pistolet précision Pistolet vitesse
- Arbalète feld Boites à canards
- Préparation au 10m puis au 25 ou 50m - encadrement des cadets et juniors.

L'école est conviviale: anniversaires de nos jeunes tireurs, petits concours en interne et officiels tels que Départemental et Régional sans oublier la remise de diplômes du meilleur tireur au plus râleur ...

Les concours et les résultats :

Nos jeunes sportifs sont nos ambassadeurs de notre club et village. Nos élèves sont très appréciés à l'extérieur, accompagnés des entraîneurs et de « Bison » notre mascotte en peluche. Mérenvielle a organisé le challenge des Pitchouns les 29 et 30 avril avec 86 participants venant de tout Midi Pyrénées, pratiquement un record puisque celui-ci est de...86. Nos petits bisons se sont confrontés à des clubs comme Pamiers, Mazamet, montagne noire, Cahors, St Gaudens, Tarbes, Lourdes, Fenouillet, Blagnac, Montauban, Giroussens ..., et participés également aux différents stages proposés par la ligue Midi Pyrénées de Tir.

Nos Bisons sont reconnus à l'extérieur par leurs qualités et les résultats.

Championnats Départemental et régional :

Le Championnat Départemental s'est déroulé à St Gaudens au club de tir avec 13 participants pour la carabine, pistolet.

Le championnat régional s'est tiré également à Saint Gaudens, au parc des expositions.

Philippe Guitard et Alain Robert étaient présents en tant qu'arbitre et assistance technique sur deux jours.

Les médailles au départemental:

Pistolet poussine: 1^{ère} : Chloé

Carabine poussine : 1^{ère} : Chloé - 2^{ème} : Théa - 4^{ème} Malak

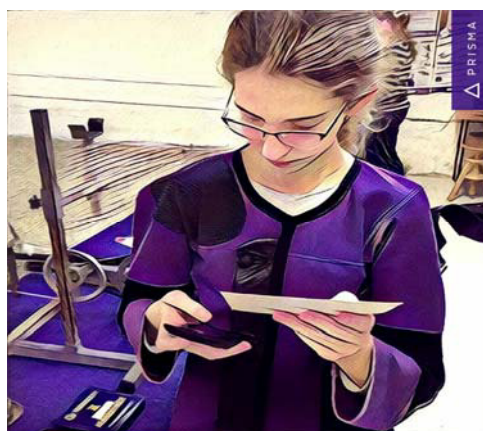
Carabine minime: 2^{ème} Aurélia - 3^{ème} Léa

3x10 : 1^{ère} Aurélia

Les médailles au Régional AVEC 3 PODIUM.

Chloé poussine, 1^{ère} en pistolet et 6^{ème} en carabine

Aurélia minime, 1^{ère} en 3x10, et 2^{ème} en carabine



Comptage des points par Aurélia

Voici la présélection pour le **Championnat de France des Ecoles de Tir** qui se déroulera cette année début juillet à Lorient.

Chloé, Aurélia, Théa et Jolan et en liste d'attente : Léa et Bastien

C'est la récompense pour nos tireurs pour leur travail et notre fierté pour les avoir accompagné au mieux durant toute l'année... Un petit coup de bonheur et de fierté !...

Les 1ères Olympiades « tir-boule » Mérenvielloise

Ces Olympiades sont lancées pour la première année en collaboration étroite des deux clubs sportifs, la pétanque et le tir et ouvert à tous les Mérenviellois.

La première rencontre a été faite sur le stand de tir à travers des activités ludiques et semi-sportives, avec à la clef un repas convivial et des démonstrations de matériel. Le retour s'est fait au Club de Pétanque samedi 17 juin. Ces 2 journées ont été un franc succès avec la participation d'environ une quarantaine de sportifs du jour avec malheureusement aucune participation du village. La grande finale étant réservée pour le dimanche 25 juin avec au programme une finale « tir (épreuves au stand de tir) – boule (au boulodrome) autour d'un excellent repas pris en commun.

La parole aux bisons

Nous avons cette année un nouveau coach, Frédéric en plus d'Alain ce qui permet d'avoir des points de vues différents, plus de cours(2 heures le mercredi et 2 heures le samedi matin) ce qui nous apporte 2 fois plus de conseils. Nous faisons beaucoup de compétitions ainsi que des stages. Le fait d'aller à ces stages nous permet de rencontrer d'autres ados de d'autres villes. De plus, aller à ces compétitions nous permet de voyager dans toute la France... nous allons cette année pour les championnat de France en Bretagne, à Lorient.

Nous apprenons aussi à tirer avec d'autres armes (pistolet, arbalète, carabine...) sur plusieurs pas de tir : 10m, 25m et 50m. de plus, nous pouvons manger des bonbons et des gâteaux lorsque quelqu'un ne respecte pas les règles de sécurité... p.s. : les gâteaux de Bastien sont excellents.

Contact pour école de tir : Alain ROBERT 06 31 52 92 53

alain.robert.bzh@gmail.com

cours :

le mercredi après-midi de 14h à 16h avec Francis

le mercredi après-midi de 17h à 19h avec Alain et Fred

le samedi matin de 10h à 12h avec Alain et Fred en alternance 1 samedi sur 2.

Pour la commission Communication : Alain

KUNDALINI YOGA MERENVIELLE

Le Kundalini Yoga, qu'est-ce que c'est ?

Kundalini signifie "**L'éveil de la force de la vie**".

Une **force vitale** présente en chaque individu, **potentiel énergétique** à la disposition de la **créativité** pour l'**épanouissement de la conscience**.

Par un travail spécifique, il agit entre autre sur la **souplesse de la colonne vertébrale et sur le tonus musculaire**. Il a également une influence bénéfique sur l'**équilibre mental et cérébral**.



Dynamique et puissant, il purifie et stimule toutes les fonctions physiologiques par une **pratique corporelle** (postures statiques et dynamiques), **respiratoire** (techniques ancestrales sophistiquées), intégrant la **relaxation** et la **méditation**.

En quoi peut vous aider le Kundalini Yoga...

Chaque vécu est personnel mais en général, pratiquer le Kundalini Yoga permet de :

- 🌸 Traverser plus sereinement les **stress** de la vie
- 🌸 Maintenir tous les systèmes fonctionnels du corps en **bonne santé** (prévention des maladies).
- 🌸 Vous recharger en **énergie vitale** et mieux gérer cette énergie.
- 🌸 Améliorer la qualité de votre **sommeil**.
- 🌸 A être plus centré, plus à l'**écoute** de vous-même et des autres.
- 🌸 Devenir plus **conscient** de ce qui se passe en vous et autour de vous et ainsi apprendre à le transformer dans un sens **positif**.

- 🍁 Mieux maîtriser et canaliser vos **émotions**.
- 🍁 Prendre du **recul** sur vos difficultés physiques et psychologiques, mieux les gérer et ainsi améliorer vos **comportements** dans la vie familiale et professionnelle.
- 🍁 Développer votre **optimisme** et votre joie de vivre.



Contact : Jésus de PABLO
Email : jesus.depablo@free.fr / www.yogatoulouse.org
Tél : 0782830073

Cours d'essai gratuit

Reprise des cours lundi 11 Septembre 19H

Ensemble vocal *La Bosca*

Le samedi 24 juin 2017, a eu lieu dans l'Eglise de Mérenvielle le Concert Vocal de la Chorale La Bosca. Une très belle soirée musicale dirigée par Ghislaine Dussourd et plus de trente choristes. Le programme de musique hispanique a enchanté une cinquantaine d'auditeurs qui ont apprécié les chants de Guastavino, Juan de Encina, Javier Busto...

Après le concert, un apéritif était offert par la Chorale à la Salle Municipale et la soirée s'est poursuivie en chansons tard dans la nuit.



La Chorale La Bosca qui êtes-vous?:

Choeur mixte, la Bosca regroupe une quarantaine d'amateurs autour d'un répertoire riche et varié, s'étendant de la musique ancienne à la musique contemporaine.

Les répétitions ont lieu à Toulouse ou à Mérenvielle.

Pour mieux nous connaître, découvrir notre répertoire et nos dates de concert, ou encore nous rejoindre, rendez-vous sur notre site : www.labosca.com





NOUVELLES DE L'A.C.C.A.... 2017/2018

REPAS ANNUEL : Le 22 Avril, plus de 60 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le repas annuel organisé par l'association. Le sanglier rôti à la broche et son farçi, et bien d'autres plats et breuvages régionaux (consommés avec modération!) étaient toujours présents sur les tables. Chasseurs et leurs familles, amis chasseurs des villages voisins ainsi que des résidents Mérenviellois, avec regrets de limitation d'accueil par manque de places ; ont pu passer un agréable moment, profitant de l'occasion pour échanger souvenirs et anecdotes dans la meilleure convivialité. Cette année, le sanglier (trop petit!) a été accompagné d'une grillade de chevreuil appréciée par tous les convives, mais chacun a terminé le repas, repu et comblé en pensant déjà à l'année prochaine. Le bureau remercie vivement les acteurs bénévoles pour la réussite de cette manifestation sans oublier Mr le maire et des membres du conseil municipal qui ont pris plaisir à se joindre à nous.

ASSEMBLEE GENERALE : Dans le respect de la loi 1901, l'A.C.C.A. de Mérenvielle à tenu son assemblée générale annuelle le 16 mai 2017 à la salle des associations .

Ordre du jour :

- Rapport moral, d'activités et perspectives
- Rapport financier & budget prévisionnel
- Renouvellement Conseil d'Administration
- Questions diverses



Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Sans démission ni candidature nouvelle, le Conseil d'Administration et les membres du bureau ont été reconduits à l'unanimité soit :

Président : VERSEVY Yvan - 143 rue Vieille Côte – 31530 MERENVIELLE
email : france.versevy@orange.fr
Tél : 05 61 86 58 46 ou 06 85 62 45 67

Vice président : DURAND Jean François

Secrétaire : RIVIERE Denis

Trésorier : GUILLAUME Charles



REGULATION ESPECES CLASSEES NUISIBLES : Par délégation de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Garonne (FDC 31), l'ACCA est en charge de la gestion cynégétique de la faune sur son territoire et plus particulièrement des espèces classées nuisibles. Si les dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil) sont assez bien maîtrisés par les chasses organisées en battues, il n'en est pas de même pour le renard par

exemple. Nous avons dû donc prendre des dispositions nécessaires pour faire face. Ainsi, nous avons eu recours à la formation « piégeur », dont un membre de l'association a reçu l'agrément par la préfecture pour procéder aux piégeages nécessaires : il s'agit de Mr BOURGEOIS Georges, dont la déclaration de piégeage l'habilitant a été déposée en mairie : *veuillez donc prendre contact avec l'association si vous êtes victime de dégâts.*

RÉSERVEZ VOTRE CHAUFFEUR

GL⁺BEDRIVER

Nadège BAQUÉ

(+33) 6 42 88 93 20

contact@toulouse-vtc-driver.com

www.toulouse-vtc-driver.com